

TULLE, le 27 août 2015

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)

*Secrétariat Général
IBS/CL*

Arrêtés du 27 Août 2015

N° 76- Arrêté portant approbation d'un bail à loyer souscrit avec Monsieur Michel FOUSSAT pour l'occupation d'un logement au cimetière du Puy Saint Clair pour un montant du loyer mensuel 250 € et 17 € de charges d'électricité

N° 77- Arrêté portant acceptation du bon de commande chargeant le Bureau d'Etudes AUDRERIE d'effectuer un levé topographique Avenue Aragon, Carrefour Poincaré et Rue de Louradour et décidant le règlement de la facture pour un montant de 800 € HT soit 960 € TTC.

N° 78- Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 2 678,06 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au versement de l'indemnité immédiate suite au sinistre survenu le 24 janvier 2015, Pont des Carmes à Tulle

N° 79- Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 540 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au versement du solde suite au sinistre survenu le 29 mars 2014, au lieu-dit « Champeau » à Tulle

N°80- Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 327,60 € présenté par PACIFICA par l'intermédiaire de GROUPAMA d'OC correspondant au règlement du sinistre survenu le 3 novembre 2013, Quai de Rigny à Tulle

Le Maire - Adjoint,